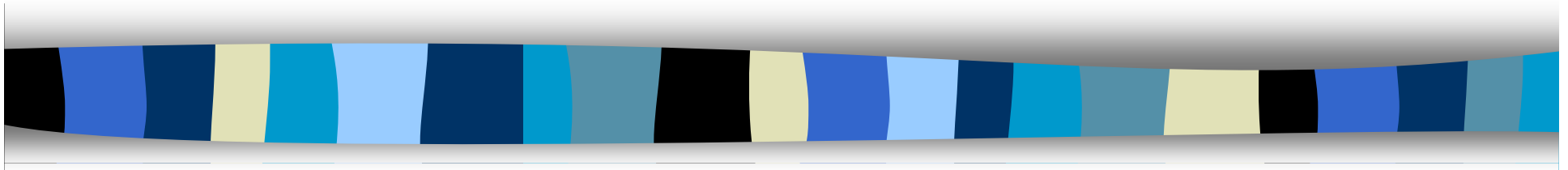


Une entreprise extraordinaire!



Compte rendu de

« THE *extra*ordinary LAW FIRM
CONFERENCE »

Le 11 mars 2008



Programme

1. Introduction

2. Great Place to Work Institute

- Définition d'une entreprise extraordinaire
- Dimensions d'une entreprise extraordinaire
- Différence entre une bonne entreprise et une entreprise extraordinaire
- Trois modes de relations



Programme

3. Alston & Baird (cabinet comptant 800 avocats)
 - la clé de leur succès
4. Cairncross & Hemplemann (cabinet comptant 40 avocats)
 - la clé de leur succès
5. Conclusion – Principes à retenir
6. Questions
7. Bibliographie



Great Place to Work Institute

Selon *Great Place Institute*, une entreprise extraordinaire est une entreprise dans laquelle les membres:

- font confiance à leur encadrement
- sont fiers de leur travail
- apprécient leurs collègues

Great Place to Work Institute

Dimension	En pratique dans l'établissement...	C O N F I A N C E
 Crédibilité <ul style="list-style-type: none"> • Communication facile et franche • Bonne adéquation des moyens humains et matériels • Honnêteté dans la présentation des projets 		
 Respect <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences professionnelles assuré et valorisé • Collaboration des salariés dans la prise de décisions • Mesures pour faciliter l'équilibre vie privée/vie professionnelle 		
 Équité <ul style="list-style-type: none"> • Primes et récompenses attribuées avec équité • Pas de favoritisme à l'embauche ou pour les promotions • Absence de discrimination et procédure de recours 		
 Fierté <ul style="list-style-type: none"> • On est fier de son travail et de sa contribution • On est fier du travail fourni par son équipe • On est fier de l'entreprise, de son image et de son action citoyenne 		
 Convivialité <ul style="list-style-type: none"> • On a la possibilité d'être soi-même... • dans une atmosphère chaleureuse et amicale... • où règne le sens de l'équipe 		

de: www.greatplacetowork.com